

Prévention des risques LES FEUX DE RÉCOLTES

En cas
d'incendie **3**



Un départ de feu lors de la moisson est toujours possible. Il peut être arrêté très tôt, mais s'il prend de l'ampleur, il détruira rapidement l'ensemble de la parcelle. Selon le type de production (orge, blé...) et en fonction des conditions climatiques, les vitesses de propagation seront extrêmement rapides. Les priorités : protéger les personnes et limiter les surfaces brûlées.

Dans le cadre de sa politique de prévention, le SDIS 79 vous délivre quelques conseils et bonnes pratiques...

Bon à savoir !



NUMÉRO
D'URGENCE

18 / 112

SDIS 79
SAPEURS-POMPIERS

www.sdis79.fr



Service départemental d'Incendie
et de Secours des Deux-Sèvres

100 rue de la gare - CS 40019
79185 CHAURAY Cedex



Adaptation d'une
création du SDIS 17



1 Utiliser les extincteurs sur un feu naissant

Un extincteur à poudre ou eau pulvérisée
Ne pas se mettre en danger. Les vitesses de propagation des feux de récoltes sur pieds sont très élevées.
Attaquer un feu naissant en restant à bonne distance des flammes et des fumées. Evacuer la parcelle si l'extinction est impossible

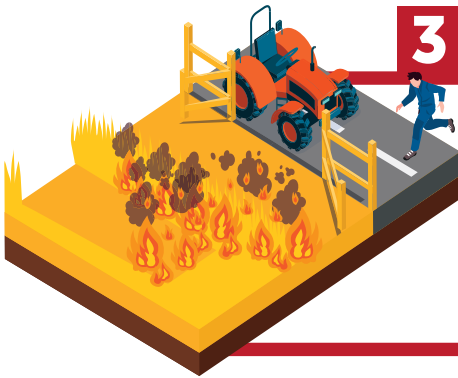
Appeler rapidement le 18 / 112 **2**

Localisation précise
Nature de la récolte
Surface du champ

- la force du vent et sa direction
- surface brûlée
- risque de propagation



3 Mettre en sécurité les personnes et le matériel



Si l'incendie n'est pas maîtrisable, il faut évacuer la parcelle vers une zone sûre (zone au vent)
Ne pas évoluer sous le vent dans les fumées
Ne pas évoluer dans une zone non moissonnées dans l'axe du feu

Limiter la propagation **4**

Faire un coupe feu au moyen d'une herse ou d'une déchaumeuse.
Ce coupe feu sera réalisé dans l'axe du feu à la condition de ne pas évoluer dans les fumées.



5 Accueillir et guider les secours



Sur la route à proximité de l'incendie mettre une personne pour guider les secours.
Une fois les secours arrivés, se mettre à leur disposition.